

## Conservatoire de Limoges Les inscriptions en ligne 2026-2027 débutent le 4 mai

Les inscriptions pour la saison 2026-2027 du Conservatoire à rayonnement régional de Limoges se dérouleront du lundi 4 au dimanche 31 mai sur le site internet du Conservatoire [conservatoire.limoges.fr](http://conservatoire.limoges.fr). Au Conservatoire de Limoges, trois spécialités sont enseignées : la musique (comprenant la voix), la danse et le théâtre.

Les débutants sont accueillis directement ou après passage d'un test en fonction des places disponibles dans les classes :

- Directement sans passage de tests :
  - En éveil pour les enfants de 6 ans
  - En danse pour les enfants de 7 ans en année d'initiation
  - En musique dès l'âge de 7 ans
  - En ensemble vocaux La Chanterie (niveau élémentaire) et Le Manteau d'Arlequin (niveau collège)
  - En théâtre dès la classe de CE1
- Après passage d'un test ou concours :
  - En danse pour les enfants de 8 ans en première année d'apprentissage
  - En théâtre à partir de 15 ans
  - En filière voix dès 7 ans

Les nouveaux élèves ayant déjà une pratique dans la discipline choisie seront invités à se présenter à un concours d'entrée afin de déterminer le niveau dans lequel ils peuvent être accueillis sous réserve des places disponibles. Vous retrouverez toutes les dates des tests et concours sur le site internet du Conservatoire dans la rubrique « [Le conservatoire / Inscriptions-Réinscriptions](#) ».

### Recrutement pour la filière vocale :

La filière vocale du conservatoire accueille des chanteurs de tous les âges au sein des ensembles vocaux. Elle offre la possibilité à des enfants, adolescents et adultes, novices ou expérimentés, de vivre une expérience collective de création scénique s'appuyant sur une pratique vocale au sein des multiples formations que compte le conservatoire.

## Recrutement pour le département danse :

Le département danse du conservatoire offre une formation complète et diversifiée, allant de l'initiation à la danse pour les plus jeunes jusqu'à la préparation professionnelle. Le Conservatoire propose un enseignement de la danse ouvert à différentes esthétiques autour de deux grandes disciplines :

- La danse Classique : Une formation rigoureuse qui met l'accent sur la technique, la grâce et la discipline.
- La danse Contemporaine : Un espace de créativité et d'expression personnelle, où les élèves explorent des mouvements innovants et des chorégraphies modernes.

La formation est complétée par l'apprentissage de cultures complémentaires : culture chorégraphique, l'analyse du mouvement dansé, la formation musicale...

Par ailleurs, un référent handicap/inclusion a été nommé au Conservatoire afin d'adapter au mieux les parcours des élèves à besoins éducatifs spécifiques. Les familles ont la possibilité de prendre contact avec le référent et d'échanger sur les besoins particuliers de leur enfant (cursus adapté, accompagnement...).

La politique tarifaire du Conservatoire, attractive et solidaire, est conçue pour permettre à chacun – quel que soit son âge, son niveau ou sa situation – de s'épanouir dans la pratique musicale, théâtrale ou chorégraphique, sans jamais sacrifier la qualité de l'enseignement. Pour exemple, le montant des droits d'inscription dus par une famille résidant sur la commune de Limoges et dont le quotient familial est de 1300 s'élèvera à 144 € par année scolaire. Un élève danseur (âgé de 10 ans) assistera à 3h de cours par semaine.

***Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service de la scolarité du Conservatoire au 05 55 45 95 62 / 95 78 / 95 61 ou par mail à [crr.scolarite@limoges.fr](mailto:crr.scolarite@limoges.fr).***

***Plus d'infos sur [conservatoire.limoges.fr](http://conservatoire.limoges.fr).***